



Lycée public de
Saint-Just
Académie de Lyon

L'enseignement THÉÂTRE au lycée de St-Just : l'option facultative en SECONDE.

Rentrée 2025

Le théâtre à l'école s'inscrit dans une longue tradition humaniste. Au lycée de Saint-Just, l'enseignement du théâtre existe depuis la création des options théâtre en 1986. Intégré au cursus scolaire des élèves, le théâtre peut se pratiquer au sein de la spécialité ou en option facultative. Lors de son inscription en seconde, tous les élèves intéressés par l'enseignement théâtre sont inscrits en option facultative.

L'enseignement du théâtre en seconde : qu'est-ce que c'est ?

- La pratique théâtrale est au cœur de l'enseignement. Un partenariat artistique nous permet de faire intervenir des **comédiens et metteurs en scène professionnels** qui accompagnent les élèves dans la réalisation d'un projet artistique collectif. Le théâtre **c'est d'abord jouer** ! En fin d'année, les élèves présentent leur travail sur la scène de notre partenaire : **le théâtre du Point du jour**.
- Être élève en option théâtre, c'est avoir **une programmation sur l'année** avec des sorties organisées en soirée vers les grandes structures de notre agglomération : le théâtre des Célestins, le TNP de Villeurbanne, le Théâtre de la Croix-Rousse, de la Renaissance, du Point du jour, etc. La programmation des élèves peut être élargie vers d'autres arts du spectacle avec des sorties à la Maison de la Danse ou à l'Opéra de Lyon. **Un élève de seconde voit environ 8 spectacles sur l'année.**
- Les visites des grands théâtres lyonnais, les rencontres avec les artistes de la création contemporaine régionale, la connaissance approfondie des textes, les analyses de spectacles, permettent **un enrichissement culturel essentiel**.

Pourquoi choisir l'option facultative théâtre en seconde ?

- Le théâtre a toujours été au cœur de la cité : l'option permet une grande **ouverture vers l'extérieur**. D'abord grâce à l'intervention de professionnels mais aussi par les rencontres et les visites. Les sorties, organisées et accompagnées par les enseignants, permettent aux élèves d'**acquérir une autonomie** nécessaire à la scolarité d'un lycéen.
- La pratique théâtrale permet **un épanouissement personnel**. Art du collectif, l'option théâtre offre une intégration rapide au cœur d'une grande structure comme le lycée de St-Just. Les élèves travaillent ensemble sur le plateau et se rendent ensemble au théâtre voir les spectacles. École de rigueur, de générosité, le théâtre encourage l'élève à **se dépasser dans un engagement personnel et collectif**.
- L'option théâtre permet l'acquisition de compétences et de connaissances **bénéfiques à tous les autres enseignements** d'un lycéen. Alors que **le grand oral de fin de terminale** compte pour 10 % dans la note définitive du bac, la pratique théâtrale semble la plus appropriée à préparer les élèves à cette épreuve nouvelle.

Posez votre question !

- L'option théâtre m'intéresse mais j'hésite à m'inscrire. Est-ce possible de le faire à la rentrée lorsque j'aurai eu mon emploi du temps ?

Si vous ne demandez pas l'option théâtre lors de votre inscription, vous risquez de vous retrouver dans une seconde n'ayant pas l'emploi du temps adapté à votre inscription tardive. C'est pour cela qu'il faut le faire lors de l'inscription.

- Je suis du secteur et je souhaite m'inscrire en option théâtre au lycée de St-Just en seconde.

- Moi aussi je veux m'inscrire. Mais je ne suis pas du secteur et le lycée près de chez moi n'offre pas d'option théâtre. Que dois-je faire ?

Voir la procédure de recrutement en option artistique sur notre site internet. Un formulaire est téléchargeable dès le 22 mars. Il est à rendre pour le 16 mai (secteur et hors secteur).

Si vous n'êtes pas du secteur, l'option n'est pas dérogatoire. Vous devez d'abord intégrer le lycée de St-Just.

- Les spectacles et les différentes sorties, ça coûte cher ?

Cela a un coût, c'est vrai. Mais le Pass Région prend en charge une partie des abonnements aux théâtres et il existe un fonds social lycéen pour aider ceux pour qui l'argent est une trop grande limite. Par ailleurs, le Pass culture allège encore le coût.

- Cette option m'intéresse mais je ne suis pas sûr de vouloir continuer ensuite.

- Moi j'aimerais beaucoup faire du théâtre mais je ne veux pas en faire l'une de mes trois spécialités de première car je veux faire médecine et je compte privilégier les sciences.

- Ça m'intéresse également mais à quoi ça va me servir puisque je ne veux pas devenir comédien ni travailler dans le domaine de la culture ?

Pas tous en même temps ! Tout d'abord, s'inscrire en option théâtre en seconde ne vous engage en rien pour la suite. Vous pourrez continuer comme arrêter. Ensuite, pour vos choix de première, il faut distinguer la spécialité « Arts théâtre » de l'option facultative théâtre. La spécialité théâtre, c'est 6 heures de cours en terminale avec un coefficient 16 au bac. Elle est cumulable avec une option artistique de notre pôle (Arts plastiques, Cinéma, Musique). Vous serez prioritaire pour vous y inscrire si vous le souhaitez. Si vous souhaitez d'autres spécialités mais, en même temps, poursuivre un enseignement théâtre, l'option facultative vous est ouverte. Quant au postbac, nos élèves ont des parcours très variés ! Bien sûr, certains continuent le théâtre via des structures professionnelles comme le Conservatoire ou l'Ensatt. Mais le théâtre permet d'abord aux élèves qui le choisissent de passer un baccalauréat enrichi, ouvrant, par exemple, la voie aux Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et offrant la culture générale et l'expérience collective utiles à toutes les poursuites d'études. Le théâtre permet de singulariser votre parcours.

Pour un complément d'information, vous pouvez nous contacter à ces adresses :

Laurent.Digonnet@ac-lyon.fr // maud.rabatel@ac-lyon.fr

Venez voir nos élèves sur la scène du théâtre du Point du jour les 4, 5, 6 et 7 juin 2025 à 19h !